



COMPTE-RENDU DU CTL DU 06/10/2016

Déclarations liminaires

Solidaires, FO et la CGT ont décidé de faire une déclaration liminaire commune rappelant les problématiques des agents. Suivent les déclarations respectives de la CFDT et la CFTC.

Les réponses du président sont les réponses habituelles, sans aucune nouveauté. Il affirme ainsi que les transferts d'emplois vers d'autres directions ne sont pas des suppressions (la CGT note que cela ne l'avait pas empêché de considérer les transferts arrivants dans la direction comme comblant les suppressions d'emplois (cf notre compte-rendu du CTL emploi de fin 2015).

Comme le président sait que les collègues en service n'arrivent plus à tout faire, il considère cela naturel de supprimer des missions. La CGT intervient donc, rappelant qu'auparavant on parlait de supprimer des emplois par rationalisation car on gaspillait le temps des agents, et maintenant on supprime des missions que les agents ne peuvent plus faire. Autrement dit, le président du CTL n'est là que pour passer de la pommade.

Le président se contente donc de nous avertir « par honnêteté, ça va continuer ». Ce qui lui semble important, c'est que les équipes de direction regardent tous les sujets, en premier celui des collègues affectés mais aussi celui de l'immobilier.

S'ensuit un long débat sur la retenue à la source, où il est répété à l'envi que les fonctionnaires l'appliqueront, point. M. Houteer n'a toujours aucun état d'âme pour appliquer la politique des pouvoirs publics, quel qu'en soit le coût, et n'est pas gêné pour le dire. Si les agents ne sont pas contents de le faire, ils n'ont qu'à démissionner.

Lorsque Solidaires aborde la question des pressions exercées sur les chefs de service, que certains répercutent directement sur leurs agents en se montrant odieux, le président répondra que les choses évoquées sont le propre de toute grande organisation. FO lui demande donc de citer un service où il n'y a pas de problèmes aujourd'hui, ce dont il est bien entendu incapable : il se contentera de répondre qu'il doit y en avoir d'un ton d'évidence.

Les avertissements comme quoi les situations risquent de dégénérer sont balayées d'un revers de main.

Harmonisation des plages variables

Ce point du CTL portait sur la poursuite des procédures d'harmonisation des plages variables. Un vote sera bien présenté à l'ensemble des agents.

Lorsque FO pose une question sur les inspecteurs qui devraient commencer à pointer, la direction esquive soigneusement la question et refuse d'y répondre.

L'ensemble des OS s'abstiennent lors du vote de consultation.

Ponts naturels 2017

Deux ponts sont retenus : le 26 mai et le 14 août.

FO, la CFDT et la CFTC votent pour ; Solidaires et la CGT s'abstiennent.

Bilan de la campagne déclarative

Pour la direction, tout s'est admirablement bien passé.

La CGT tient cependant à souligner le double discours : si la diminution de réception physique est bien une baisse de charge de travail indiscutable, elle tient à "manipuler avec précautions" et à "relativiser" les hausses très importantes de mails et d'appels téléphoniques. Étonnant que les diminutions de charge soient considérées comme telles mais pas les augmentations...

Selon le président, si une trésorerie est appelée pour un problème concernant l'assiette, elle doit refuser de répondre et leur raccrocher au nez "poliment". Il en profitera d'ailleurs pour parler de la fierté du fonctionnaire après un long discours sur la manière dont devaient se comporter les agents (refuser de répondre s'ils ne sont pas directement concernés, renvoyer les gens, ne pas rester au téléphone, ne prendre de rendez-vous que lorsque c'est absolument nécessaire). La CGT a donc pris la liberté de traduire son sens du travail de fonctionnaire : le service public, oui, mais pas trop : par téléphone seulement et pas plus de deux minutes.

Expérimentation de l'accueil sur rendez-vous en SIP

Toutes les OS ont immédiatement signalé leur inquiétude que cela se passe aussi mal que pour les SIE : elles ont toutes eu les échos, ou assisté directement, aux cris des contribuables, aux problèmes engendrés par les urnes mises en place, aux signes d'agressivité, etc.

La direction s'est contentée de répondre que le dispositif n'était en place que depuis trois jours et qu'on ne pouvait donc pas dire que ce soient des difficultés. Les agents apprécieront cette marque de mépris et de déni supplémentaire de leurs difficultés. Tout juste ont-ils accepté d'envisager de réfléchir à nouveau aux emplacements des urnes problématiques.

Lorsque la CGT fait remarquer que refuser de servir quelqu'un, c'est l'envoyer se faire voir, le président répondra qu'il est hors de question d'envoyer des gens se faire voir. Il semble donc souffrir de difficultés à saisir le sens littéral de cette expression.

Restructurations

Suite à la suppression de la cinquième brigade de vérification, les vérificateurs ont été consultés pour choisir leur nouvelle brigade.

Lorsque le débat dévie vers la mise en place de Memo, la direction assure que Memo n'est pas destiné à rendre des comptes et fliquer les agents, il est destiné à pouvoir informer les juges et les flics. Ce n'est pas du flicage, on vous dit.

Au sujet de la fusion des SIE Ouest et Sud, Solidaires fait remarquer que les chefs de service sont absents pour une certaine durée. La direction estime que cette durée n'est pas assez longue et n'envisage donc pas d'intérim. Si cela devait absolument se faire, on le choisirait à l'Audit.

A treize heures, le président quitte le CTL pour la seconde fois depuis son arrivée, visiblement peu intéressé par la tenue du dialogue social.

Gestion des cartes scolaires en trésoreries

Le calendrier a été très court et le conseil départemental n'a pas respecté ses engagements, d'où les

difficultés des agents en trésorerie. Ils comptaient présenter la mesure proposée sur la fiche de présentation au conseil départemental (à savoir encaisser les paiements des usagers, puis les pointer sur un listing hebdomadaire pour que le CD leur envoie les cartes de transports). L'absurdité de cette mesure a été soulignée par les OS, qui ont rappelé que la difficulté n'était pas de remettre les cartes mais bien de procéder aux séries d'encaissement. Réaliser un listing et l'envoyer au conseil départemental, en plus d'expliquer aux usagers pourquoi ils ne récupèrent pas leur carte immédiatement, aurait pris plus de temps et de soucis que de continuer comme fait actuellement. Pour une fois, la direction a pris bonne note des remarques des OS.

Actualité immobilière

Après une relecture de la fiche de présentation, les discussions se sont attardées autour du transfert de la trésorerie d'Erstein.

Celui-ci se ferait en juin/juillet 2017 et les tris et destructions d'archives seraient assurés par la direction et les vacataires, calmant les inquiétudes des agents. M. Ruhlmann, ayant visité le site d'Erstein, avait mentionné que les agents auraient assez de place suite au départ du SIE d'Erstein vers celui d'Illkirch en 2018 lors de sa visite à Erstein mais, interrogé par la CGT, a fermement nié avoir jamais prononcé ces mots.

L'attention est également amenée sur l'ancien site d'Illkirch, qui est actuellement toujours attribué à la DGFIP mais reste inutilisé. L'avenir du site de Picquart suite au déménagement de la DISI a ensuite été abordé. Encore une fois, la direction ne sait rien, il est beaucoup trop tôt. Par contre, le directeur a "des idées très précises sur le sujet".

Point sur la situation budgétaire

Comme d'habitude, il reste moins d'argent que l'année dernière. Le seul point confirmé est qu'il n'y aura plus de vigiles aux différents accueils dès que la direction générale arrêtera de les financer.

Entretiens professionnels

Rien de particulier n'est mentionné, les chiffres sont stables par rapport à l'année passée.

C'est en revanche la dernière année où les cadres B pouvaient bénéficier de bonifications, puisque leur statut a changé à cause de la PPCR. Suite aux demandes des OS, la direction envisage de faire des réunions d'information aux cadres B pour les informer de l'impact de cette réforme sur leurs carrières.

Questions diverses

Suite à l'affaire du contribuable ayant diffusé une vidéo de la caisse du CFP d'Illkirch sur Youtube, les agents demandent encore une fois la possibilité d'utiliser un nom d'agent. En effet, le caissier d'Illkirch a vu son nom largement diffusé sur Internet. La CGT soulève au passage une nouvelle question : est-il légal de forcer un agent à afficher son nom, sachant que celui-ci relève de la propriété de l'agent selon la loi française ? La direction n'a pas de réponse à ce sujet.

La question de la sanction du contribuable est abordée dans la foulée. La direction confirme que non, aucune sanction ne sera prise à l'encontre du coupable de cette diffusion et qu'ils ont *enfin*, après rappel au CHSCT de la semaine dernière, prévenu l'agent victime. Sous de beaux discours de protection et de soutien aux agents, elle préfère donc laisser tomber une telle affaire. Les agents en première ligne apprécieront.